



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DU DIALOGUE SOCIAL

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 10 juin 2014

Bernard Ollivier, un nouveau président pour le conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

Le 10 juin 2014, le conseil d'administration de l'Anact a élu en son sein un nouveau président, Bernard Ollivier.

En matière de conditions de travail et de santé au travail, M. Ollivier, actuellement président directeur général de la Société des Automobiles Alpine, arrive précédé d'une solide réputation. Né en 1952, ingénieur civil des Mines, Bernard Ollivier est entré en 1977 chez Renault, où il a en particulier occupé les postes de directeur des établissements d'ingénierie France et de directeur général de Renault Sport Technologies. Il a notamment, en 2007, pris la direction du Technocentre de Guyancourt, dans lequel il a mis en place un plan de prévention des risques psychosociaux.

Les défis qui attendent M. Ollivier, aux côtés du directeur général de l'Anact, Hervé Lanouzière, sont nombreux : suite à la signature en novembre 2013 d'un contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat, l'Anact et le réseau des Aract se sont engagés dans un travail de clarification de leurs missions et de leur organisation, afin de se positionner comme interlocuteur de référence des acteurs publics et des entreprises dans le champ des conditions de travail, et de hisser ces dernières au rang des facteurs de performance et de compétitivité des entreprises. L'Anact porte en particulier la démarche de qualité de vie au travail, issue de l'accord national interprofessionnel signé par les partenaires sociaux en juin 2013, et l'objectif de prévention de l'usure professionnelle et de la pénibilité.

Répondre à ces défis devra également permettre de conforter les valeurs et les principes qui caractérisent et différencient l'Anact, et notamment l'équidistance vis-à-vis des acteurs de l'entreprise.

Contacts presse : Sophie BARON – 01 44 38 24 40 – sophie.baron@travail.gouv.fr

Florence RENON – 01 44 38 22 39 – florence.renon@travail.gouv.fr